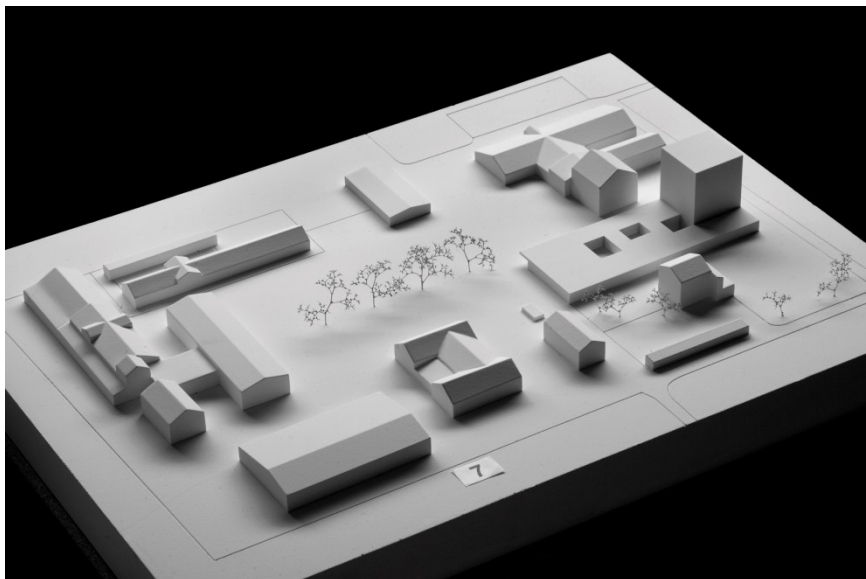




PROJET N° 07

1er rang

Auteurs

APRES, LE SOLEIL

Fr. 21'500.-

Olivier CHESEAUX & Alexandre REY

Botyre / Ayent

Ce projet propose une lecture convaincante du site et du programme d'extension de cet établissement pénitentiaire ouvert. Il choisit de créer un vaste espace extérieur au centre de la colonie pénitentiaire et de densifier sa périphérie. Ce schéma d'organisation spatiale donne un sens très clair à l'ensemble des constructions composant la colonie pénitentiaire et lui permettra de se développer dans le futur si le besoin s'en faisait sentir. Le nouvel espace multifonctionnel central permettra d'envisager les activités de tous les jours avec sérénité; il deviendra tout naturellement le cœur du dispositif bâti.

Les nouvelles constructions sont concentrées à l'ouest du site aux abords immédiat de la villa existante. Le projet prévoit de démolir l'annexe à la villa, décision pertinente dans le cadre de ce projet, mais qui n'était pas prévue par le programme du concours, c'est pourquoi le jury a décidé d'exclure ce projet de la planche des prix.

Un socle ouvert accueille l'ensemble du programme administratif et commun. Le dispositif organisé sur un seul niveau avec trois couches de programme distribuées par deux couloirs de circulation et percé en son centre par trois patios permet d'apporter la lumière naturelle à tous les locaux et de gérer efficacement les flux de personnes. L'entrée des visiteurs se trouve à l'extrémité du socle le long de l'axe nord/sud traversant le site.

Une petite tour, située en limite du complexe bâti et au-dessus du socle, regroupe l'ensemble des cellules. Chaque étage accueille une unité de vie. Le plan des étages est opportunément décrit dans le texte explicatif comme celui d'un appartement protégé. Il est organisé autour de la cage d'escalier et propose des espaces communs de qualité. L'unité de vie optionnelle serait obtenue par l'ajout d'un étage supplémentaire.

Le projet propose une réalisation en deux étapes permettant de maintenir en fonction le bâtiment cellulaire actuel pendant la réalisation des nouvelles cellules et d'une part importante du programme administratif et commun.

Le terrain de sport extérieur est adjacent au nouveau bâtiment, il trouve sa place dans l'angle nord/ouest du site.

Les façades en béton armé sont préfabriquées. Composées de lames verticales disposées selon un rythme aléatoire pour le socle, elles se transforment en façades murales pour les logements. Cette distinction claire entre un socle ouvert sur l'extérieur et les logements, qui s'apparentent à une maison forte, renforce la compréhension du projet. Le plan du socle devra être réorganisé selon les souhaits des utilisateurs et dans le respect de la typologie proposée.